

Ordre du jour de la Séance plénière du CESER du 4 novembre 2010

- le renouvellement du Bureau à mi-mandat, comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales ;
- le renouvellement du Bureau des Commissions intérieures ;
- point d'actualité présenté par Jean-Jacques FRANCOIS, rapporteur général de la conjoncture ;
- regard sur le dernier mandat 2007-2010 et perspectives 2010-2013.